

# Qu'est ce qu'un certificat en études individualisées?

Quelques précisions pour les futurs étudiants



Caroline Bergeron  
(514) 343-6111 #2917  
[cri-responsable@fep.umontreal.ca](mailto:cri-responsable@fep.umontreal.ca)

Faculté de l'éducation permanente

Université   
de Montréal  
et du monde.

# Les études individualisées: un certificat différent

Le **Certificat d'études individualisées** a été créé pour répondre aux besoins de formation des étudiants qui poursuivent des **objectifs professionnels et personnels particuliers**. Élaboré en fonction de «**concentrations disciplinaires**», c'est-à-dire de cours regroupés en sujets spécifiques, le CEI s'inspire des disciplines enseignées à la Faculté de l'éducation permanente.

# Le CEI, pour qui?

- Pour des étudiants qui désirent explorer plusieurs domaines académiques;
- Pour des étudiants qui ont un cheminement particulier ou un projet d'études unique;
- Pour des étudiants qui ont des crédits universitaires «flottants» qu'ils souhaitent récupérer.

# Buts et objectifs du programme

- Acquérir des compétences de bases dans une discipline;
- Explorer de nouveaux domaines;
- Consolider et structurer des acquis universitaires non regroupés;
- Utiliser des crédits universitaires lors d'une réorientation.

# Structure du programme

Certificat d'études individualisées ès arts ou  
ès sciences – 30 crédits

1

Concentration (ou module) structurée  
15 crédits, sauf exceptions

2

Cours complémentaires entièrement au choix  
15 crédits, sauf exceptions

# Cheminement suggéré

- Aucun!!!!
- À la **première session** de votre certificat, vous devez **impérativement prendre un cours dans votre programme**, sinon il sera fermé;
- Faire les cours obligatoires rapidement (en premier), lorsque les horaires le permettent;
- On peut faire les cours au choix en tout temps.

# Les cours «au choix»


- L'étudiant complète sa discipline de concentration avec des cours au choix. Il choisit des cours pertinents pour son cheminement académique et professionnel;
- Il peut puiser dans la banque de cours offerts par la FEP, les facultés et les écoles affiliées à l'Université de Montréal;
- Il peut sélectionner des cours en lien avec des programmes réalisés antérieurement. Un maximum de neuf crédits de ces sigles peut être intégré au CEI;

# Les cours «au choix» (suite)

- L'étudiant peut également demander de faire reconnaître des cours suivis dans une autre université.
- Ces cours doivent respecter les conditions suivantes:
  - Avoir été faits il y a moins de 10 ans;
  - Avoir été réussis avec la note de C et plus (2,0);
  - Être des cours de 1<sup>er</sup> cycle.
- **Attention:** en raison du règlement de 1<sup>er</sup> cycle, un programme ne peut reconnaître plus de 15 crédits provenant d'un autre établissement.




# Demandes des étudiants: utilisez les formulaires de votre Centre étudiant


Université   
de Montréal

- 🏠 Accueil >
- 📄 Centre étudiant >
- ? Aide Centre étudiant >


Votre page accueil



Historique formulaires



Approbations



Vos formulaires

# Personnes ressources

## Nelia Fernandes Flores

Technicienne en gestion dossiers étudiants  
(TGDE)

[cei-tgde@fep.umontreal.ca](mailto:cei-tgde@fep.umontreal.ca)

- Admission;
- Soutien de 1<sup>ère</sup> ligne;
- Gestion du Centre étudiant;
- Changements dans votre centre étudiant;
- Changement de programme, abandon, annulation;
- Inscription aux cours: Annulation, modifications.

## Caroline Bergeron

Responsable du programme  
514-343-6111 poste 2917

[cei-responsable@fep.umontreal.ca](mailto:cei-responsable@fep.umontreal.ca)

- Conseils dans la poursuite d'un projet universitaire simple ou complexe;
- Création du projet de formation personnalisé;
- Cheminement dans le projet;
- Approbation des équivalences, des substitutions, des transferts de cours;
- Baccalauréat par cumul

# Particularités du CEI

- Le CEI peut être une composante d'un bac par cumul;
- Les conditions d'admission à une concentration sont les mêmes que celles du certificat d'où est tirée cette concentration;
- La Mineure en arts et sciences de la FAS ne peut être combinée au CEI dans un bac par cumul
- Le CEI ne peut faire partie d'un BACCAP (bac par cumul avec appellation)

# Particularités du CEI (suite)

- Lorsque la concentration est un module ou un microprogramme:
  - il faut s'inscrire en premier au module et au CEI à la session suivante;
  - Le module doit être attesté pour pouvoir être intégré au CEI.

## Autorisation d'études hors établissement (hors UdeM)

Instructions :

<https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/ententes-interuniversitaires/>

Créer son compte au BCI :

<https://mobilite-cours.crepuq.qc.ca/4DSTATIC/FRAccueil.html>

Choisir son cours à HEC :

<https://enligne.hec.ca/GAPET/guest.html>

# Quelques précisions

Si vous souhaitez faire des **transferts**, **équivalences**, **exemptions** ou **substitutions** de cours, merci d'en faire la demande auprès de votre TGDE à [cei-tgde@fep.umontreal.ca](mailto:cei-tgde@fep.umontreal.ca).

Ces transferts, équivalences, exemptions ou substitutions de cours ne seront apparents qu'à la fin de la session pour laquelle vous avez été admis(e).

# Quelques précisions

Dans l'éventualité où vous souhaitez faire un baccalauréat par cumul de certificats, mineures ou majeure, nous vous rappelons que pour obtenir le grade de bachelier de l'UdeM vous devez détenir au minimum:

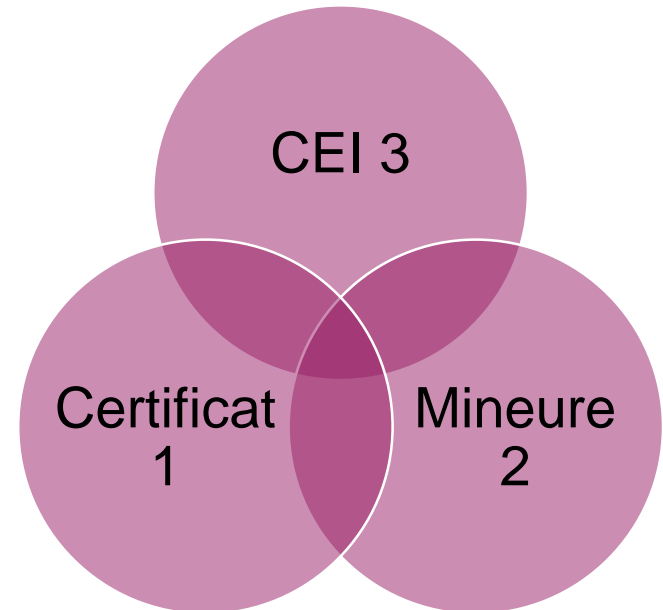
- 45 crédits de notre établissement;
- ou 30 crédits UdeM jumelés à 15 crédits de ses écoles affiliées;

Construisez votre profil professionnel avec un Baccalauréat par cumul de trois certificats  
La règle d'or : cohérence, complémentarité, pluridisciplinarité

Le CEI s'inscrit bien dans le cadre de l'obtention d'un bac par cumul de certificats.  
Les étudiants le choisissent généralement comme 3<sup>e</sup> certificat.

**Attention:**

Le **CEI** ne peut être combiné à la **Mineure arts et sciences** dans le cadre d'un bac par cumul.





# Visitez nos liens Web :

- [Certificat d'É.I. ès Arts](#)
- [Certificat d'É.I. ès Sciences](#)
- [Faculté de l'éducation permanente](#)



Si vous avez d'autres questions:

**Caroline Bergeron**

(514) 343-6111 #2917

[phe-responsable@fep.umontreal.ca](mailto:phe-responsable@fep.umontreal.ca)



Faculté de l'éducation permanente

Université   
de Montréal  
et du monde.

